



AUTONOMES, MAIS PAS SEULS

UN BON COUP DE POUCE au bon moment

Vous avez toujours rêvé d'exploiter votre propre entreprise?

La MRC Les Moulins et Services Québec vous proposent la mesure de Soutien au travail autonome. Le coup de pouce que vous attendiez pour une entrée réussie dans le monde des affaires.



LE STA EN QUESTIONS

QUI?

Programme pour un promoteur :

- Participant à l'assurance-emploi;
- Prestataire de la Sécurité du revenu;
- Sans emploi et sans soutien financier
- Travailleur à statut précaire.

QUOI?

Le programme est accessible à un promoteur qui doit avoir :

- Obtenu l'autorisation préalable de son Bureau Services Québec;
- Participé à un atelier de démarrage sur le plan d'affaires;
- Réfléchi à un projet qui démontre une viabilité et une rentabilité raisonnables.

COMBIEN?

Un soutien financier est accordé sur une base hebdomadaire pendant une période déterminée. Le suivi et le soutien technique sont assurés tout au long du développement de l'entreprise.

COMMENT?

Le promoteur doit :

- Élaborer un plan d'affaires;
- Présenter des relevés financiers mensuels;
- Se conformer au suivi effectué par le Service de développement économique et touristique de la MRC Les Moulins;
- Exploiter l'entreprise sur une base annuelle et y travailler à temps plein.

POUR INFORMATION

450 471-9576
info@mrclesmoulins.ca
mrclesmoulins.ca



Avec la participation financière de :

